

LA REVUE DE LA CNDEP

CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ENQUÊTEURS PRIVÉS

UN VENT NOUVEAU SOUFFLE SUR SUR LA CNDEP !

- Notre site internet - 2
- Nos réseaux sociaux - 3
- Notre plateforme intelligence emploi - 4
- Retour sur le séminaire - 5
- Formation avec la CNA - 6
- Actualités juridiques - 7-8
- Rejoindre la CNDEP - 9



La Confédération Nationale des Enquêteurs Privés, forte de ses années d'implantation et d'expériences a décidé de poursuivre son développement avec une présence numérique renforcée.

À cette fin, vous pouvez retrouver un site internet actualisé, des pages dédiées sur différents réseaux sociaux et, spécialement pour nos adhérents, un forum redynamisé ainsi qu'un canal de discussion nouvellement créé.

ÉVÈNEMENT : SÉMINAIRE AVEC LA CNA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES AVOCATS

Le 31ème séminaire, qui a eu lieu le 25 mai 2023 a permis aux professionnels de se réunir et de se former sur l'OSINT.

La prochaine formation, organisée avec la CNA aura lieu le jeudi 12 octobre à Paris sur la thématique "La preuve dans tous ses Etats". Une nouvelle occasion d'enrichir vos connaissances et de développer votre réseau.

Les actualités juridiques doivent être comprises et intégrées par les agents de recherches privées dans l'exercice de leur profession. La CNDEP se tient à votre disposition pour vous accompagner.

cna CONFÉDÉRATION NATIONALE DES AVOCATS

**FORMATION :
LA PREUVE DANS TOUS SES ETATS**

12 octobre 2023 (9 h 00 / 17 h 30)
Maison de l'Avocat de Paris
Cours Avocats - Paris - 75017
Formation Continue
7 h en présentiel

Page 3
Accessible aux
PSH

ÉVIDENCE
ÉVIDENCE
ÉVIDENCE
ÉVIDENCE
ÉVIDENCE

recherche d'ADN
Droit Européen
enregistrement
recevabilité
constat
preuve numérique
rapport d'enquête
preuve par bulletins
vie privée
recherche d'héritiers

Droits d'inscription susceptible d'être pris en charge par le FIFPL sur votre budget individuel de formation annuel du professionnel libéral - (équivalent : 60 € pour 3 h ou 120 € à partir de 6 h)

NOTRE SITE

WWW.CNDEP.FR

**UNE ADRESSE,
DE MULTIPLES
POSSIBILITÉS**

Pour ne rien manquer de nos actualités, consultez régulièrement notre site !



Le site internet actualisé de la CNDEP est notamment conçu pour :

- Vous tenir informé des dernières actualités en lien direct avec la profession.
- Vous accompagner pour toutes les questions et/ou problématiques juridiques que vous pouvez rencontrer dans l'organisation et l'exercice du métier de détective privé.
- Vous permettre d'adhérer ou réadhérer à notre confédération

NOS RÉSEAUX SOCIAUX



NOTRE PAGE LINKEDLN

**CNDEP - CONFÉDÉRATION NATIONALE
DES ENQUÊTEURS PRIVÉS**



NOTRE PAGE FACEBOOK

**CNDEP - CONFÉDÉRATION NATIONALE
DES ENQUÊTEURS PRIVÉS**



NOTRE PAGE TWITTER

CNDEP_OFFICIEL



NOTRE PAGE INSTAGRAM

CNDEP_OFFICIEL

UNE PRÉSENCE NUMÉRIQUE RENFORCÉE

L'arrivée de la CNDEP sur les réseaux sociaux doit permettre de gagner en visibilité et de renforcer l'interactivité du réseau.

INTELLIGENCE EMPLOI

LA PLATEFORME DE MISE EN RELATION ACCESSIBLE SUR LE SITE DE L'IFAR.

Pour faciliter l'exercice de la profession entre les confrères, l'IFAR a mis en place la plateforme intelligence emploi. Véritable outil de mise en relation, celui-ci permet aux salariés et aux directeurs d'agence de faire connaître leurs besoins professionnels et *in fine*, de pouvoir travailler ensemble.

Deux onglets sont présents :

- Vous êtes salarié, vous voulez proposer vos services
- Vous êtes employeur, vous voulez proposer une offre d'emploi

POUR AVOIR ACCÈS À LA PLATEFORME, RENDEZ-VOUS SUR IFAR.FR, RUBRIQUE INTELLIGENCE EMPLOI.

NOTRE 31ÈME SÉMINAIRE



LE JEUDI 25 MAI 2023, SE TENAIT LE 31ÈME SÉMINAIRE AU PASINO DE LA GRANDE-MOTTE.

Une foule de professionnels et futurs professionnels ont fait le déplacement pour se retrouver, échanger et parfaire leurs connaissances et compétences sur la thématique de l'OSINT dans les enquêtes.

La recherche d'information ouverte stratégique est en effet au coeur des investigations des agents de recherches privées, et l'évolution numérique en perpétuel développement, nécessite de se former toujours davantage aux techniques de recherches.

La CNDEP, en partenariat avec l'IFAR, espère vous retrouver nombreux l'année prochaine !

“LA PREUVE DANS TOUS SES ETATS”

Le séminaire de formation organisé à l’initiative de la Confédération Nationale des Avocats, sous l’impulsion de sa présidente Karline Gaborit, se tiendra à la Maison de l’avocat à Paris le **jeudi 12 octobre**. Retrouvez le programme détaillé et le bulletin d’inscription sur notre site internet.

PRESENTATION DE LA FORMATION
12 OCTOBRE 2023
Maison de l'Avocat de Paris
Cours Avocats - Paris - 75017 en présentiel

1 **La preuve dans tous ses états**

L'objectif : le professionnel libéral d'une compétence pluriprofessionnelle en matière de recherche et de recevabilité de la preuve dans son activité professionnelle.

La démarche se fixe les objectifs pédagogiques transversaux suivants :

- Connaître toutes les possibilités de recueillir la preuve, d'un point de vue scientifique et technique (ADN, témoignages, attestations, accès au recueil des données, expertise, données virtuelles...)
- Intégrer la problématique de la recevabilité de la preuve en justice à l'aune des textes européens, nationaux et de la jurisprudence,
- Développer le réflexe de la collaboration interprofessionnelle (avocats, agents de recherches privés, commissaires de justice, experts...)

Compétences visées : droit européen - droit pénal - droit commercial - droit social - développement de réseau - expertise - nouvelles technologies

Public : Avocats - Commissaires de justice - Généalogistes - Experts judiciaires (légistes, graphologues, généticiens, balistiques, téléphonie...) - Notaires - Agents de recherche Privé

Pré-requis : Licence en droit

Méthodologie : 4 tables rondes interactives et deux débats prospectifs - Débat avec la salle - Supports pédagogiques en PowerPoint distribués en fin de session

Evaluation : Questionnaire avant la formation, QCM et retours post-formation

Durée : 7 h en présentiel de formation

ACTUALITÉS JURIDIQUES

LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

L'intégration d'un nouveau module de formation "Connaître les principes de la République Française", d'une durée de 3 heures, doit désormais être intégré au sein des formations initiales et continues, et ce, depuis le 1er mai 2023.

En ce qui concerne la formation initiale, ce module doit s'intégrer dans le nombre d'heures déjà dévolues et nécessite donc un réajustement. Aussi, la formation MAC compte désormais 38 heures.

Ci-dessous, l'extrait de l'arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation des agents exerçant une activité privée de sécurité :



Connaître les principes de la République française	Connaître : -les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; -les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; -l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.
---	--

ACTUALITÉS JURIDIQUES

PUBLICATION DE L'ORDONNANCE RELATIVE À LA FORMATION RELATIVE AUX ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ

L'ordonnance n°2023-374 du 16 mai 2023 relative aux activités privées de sécurité a été publiée au Journal officiel le 17 mai 2023.

Les mesures, applicables au plus tard le 1er septembre 2025, visent :

- La création d'un agrément de dirigeant d'organisme de formation et d'une carte professionnelle de formateur délivrés par le CNAPS
- L'encadrement des conditions de sous-traitance
- La responsabilisation des propriétaires de certifications professionnelles avec un renforcement des sanctions encourues
- L'encadrement des conditions d'organisation des examens avec la possibilité que ceux-ci soient organisés sous le contrôle de l'autorité administrative

REJOINDRE LA CNDEP

Votre adhésion à la CNDEP vous permet :

- D'obtenir votre carte professionnelle
- D'accéder gratuitement à CreditSafe
- De bénéficier de tarifs préférentiels Fifpl
- De faire figurer votre entreprise sur notre site
- De recevoir notre revue d'informations
- De rejoindre notre forum ainsi que notre canal de discussion privés
- D'être partie prenante dans le développement de la profession
- D'accroître vos compétences stratégiques
- De développer votre réseau professionnel



> J'ADHÈRE OU JE RENOUVELLE MON ADHÉSION À LA CNDEP :

Pour adhérer ou réadhérer à la CNDEP, rendez-vous sur adhesion.cndep.fr.

Pour tout autre demande ou suggestion :

> contact@cndep.fr

> 04 67 58 23 65

